

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 522/SLAG portant modification de la loi n° 64133 du 26 décembre 1964 réprimant la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures.(J.O.R.F. n° 115 du 17 mai 1973, p. 5427).

n° 522/SLAG

Ministère
HAUT-COMMISSARIATNuméro JO
n° 12 du 25/06/1973Date de publication
8 juin 1973Date du numéro
25 juin 1973

VISAS

Vu l'article 42 de la loi n° 67-521 du 3 juillet 1967 relative à l'organisation du Territoire français des Afars et des Issas, et l'article 5 du décret n° 68-146 du 14 février 1968 relatif aux attributions du Haut-Commissaire de la République dans ce Territoire,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulguée dans le Territoire français des Afars et des Issas, la loi n° 73-477 du 16 mai 1973 portant modification de la loi n° 64-1331 du 26 décembre 1964 réprimant la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures (JORF n° 115 du 17 mai 1973, p. 5427). Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié avec le texte promulgué au «Journal officiel» du Territoire et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire de la République
le Haut-Commissaire adjoint :R.

GAUGER